

La présente réunion est de la plus haute importance. C'est la première fois depuis 1973 que les Parties contractantes se réunissent à l'échelon ministériel, à un moment où les relations économiques internationales se trouvent dans une phase critique. Nous partageons les mêmes préoccupations en ce qui concerne les incidences que la conjoncture économique très difficile que nous connaissons tous a sur le système des échanges. Nous reconnaissons l'importance du rôle du commerce dans la reprise économique. Nous devons relever le défi.

L'expansion du commerce international, qui a été largement supérieur à la croissance de la production, a conféré un élan vital à la croissance économique depuis la Seconde guerre mondiale. Les débouchés à l'exportation et l'aiguillon de la concurrence ont poussé nos producteurs nationaux du secteur des ressources, des industries manufacturières et de l'agriculture à rechercher les domaines auxquels ils étaient le mieux adaptés. L'accroissement des échanges a donné à nos peuples la possibilité de choisir entre des produits de qualité, ce qu'ils n'auraient pas eu autrement, et a contribué à la poursuite du développement de nos économies.

C'est au système de commerce multilatéral que nous devons tout cela. Il faut donc le préserver et le renforcer. Il a besoin d'être amélioré pour pouvoir continuer à protéger et à promouvoir nos intérêts.

En tant que Parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, nous avons en commun un intérêt vital, celui de maintenir ouvert le système des échanges. Les résultats du Tokyo Round qui sont actuellement mis en oeuvre ont sensiblement libéralisé le commerce international. Toutefois, l'Accord général, contrat qui étaye ce système, est aujourd'hui manifestement mis à rude épreuve. Nous venons de pays développés et de pays en voie de développement. Si nous voulons qu'existent les possibilités de commerce dont tous nos pays auront besoin dans les années à venir, il nous faut faire face dans un esprit constructif aux menaces qui pèsent sur le système commercial international, décider des mesures qui sont nécessaires pour atténuer les pressions auxquelles il est en butte et l'adapter à l'évolution des besoins.